

MAR 10 2010

Le Canada aux Nations Unies

DOCS

CA1 EA375 89C17 FRE
Le Canada aux Nations unies
15820771
. b4238710

Négocier pour la paix: Le Canada en faveur du désarmement et du contrôle des armements

Pendant toute la période de l'après-guerre, la nécessité d'un désarmement multilatéral équilibré et vérifiable a été l'une des clés de voûte de la politique étrangère du Canada.

Conscient du fait que les accords importants de désarmement et de contrôle des armements sont une responsabilité qui incombe à toute la communauté internationale, le Canada s'est efforcé d'apporter une contribution pratique et réaliste en cette matière en participant efficacement aux forums multilatéraux appropriés et en encourageant vivement les efforts bilatéraux réalisés dans ce sens.

Favoriser la diminution des armements

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, de tous les États non dotés d'armes nucléaires, le Canada s'est imposé comme celui qui est le plus activement en faveur du contrôle et de la diminution des armements, tant sur le plan régional que mondial. D'autre part, le Canada ne cesse de participer activement à tous les organismes multilatéraux sur le désarmement. Le Premier ministre, M. Brian Mulroney, n'a donc pu que se féliciter de l'accord sur les forces nucléaires

à portée intermédiaire intervenu récemment entre les États-Unis et l'Union soviétique. Il a qualifié cet accord « d'un pas vers un monde meilleur et plus sûr et de triomphe du bon sens sur l'adversité ».

Le Canada, qui est l'un des chefs de file de la mise au point de méthodes et de mécanismes pour la vérification du contrôle des armements, a beaucoup contribué aux efforts faits par la Commission de l'ONU sur le désarmement et par la Conférence sur le désarmement. Au sein de cette dernière, le Canada collabore avec d'autres pays pour trouver une formule d'interdiction internationale de fabrication, de stockage et d'emploi des armes chimiques.

Le Canada a été guidé par six objectifs clés au cours des efforts constants qu'il a déployés en faveur du désarmement et du contrôle des armements:

- le renforcement de la stabilité mondiale par des négociations couronnées de succès, conduisant à la diminution radicale des forces nucléaires;
- le maintien et le renforcement des traités internationaux existants sur la non prolifération des armes nucléaires;
- la participation active à des négociations conduisant à une interdiction complète des armes chimiques;
- l'appui à un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) permettant de mettre fin à tous les essais d'armes nucléaires;
- l'appui à des mesures instaurant une plus grande confiance mutuelle et permettant d'en arriver à une diminution progressive des forces militaires conventionnelles en Europe et ailleurs dans le monde; et

Le Canada s'est imposé comme chef de file dans la recherche sur la vérification du contrôle des armements.

(Photo: Spar Aérospatiale Limitée)

- un appui ferme et vigoureux en faveur d'efforts bilatéraux et multilatéraux permettant d'empêcher une course aux armements dans l'espace.

Pour que le contrôle des armements soit efficace

Le Canada croit que la vérification est un élément clé pour permettre d'en arriver à des accords de désarmement et de contrôle efficace des armements.

Malheureusement, la confiance dans les bonnes intentions ne suffit pas pour conclure des accords. La vérification peut contribuer à créer un climat de confiance international en fournissant les moyens objectifs de surveiller le respect constant des accords.

Au cours des dernières années, le Canada s'est imposé comme chef de file de la vérification du contrôle des armements. Depuis 1983, le Canada a consacré chaque année un million de dollars à la recherche destinée à améliorer les méthodes de vérification et à leurs applications pratiques. Par exemple, en 1985, dans le cadre de ce programme, l'université de Toronto a lancé un programme, toujours en vigueur, d'études sur l'utilisation de l'emploi des données régionales sismiques qui permettraient de distinguer les tremblements de terre des explosions nucléaires souterraines.

Le Canada a également consacré 3,2 millions de dollars à la modernisation d'un réseau de surveillance sismique situé à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces installations pourront être un élément important lorsque l'on créera le réseau mondial de surveillance sismique qui sera nécessaire pour vérifier l'application du traité d'interdiction totale qui pourrait être signé.

